



# Le Symbiose

Hiver/printemps 2012, Année 9, No.18

**Nous avons besoin de vos articles**

Prochaine parution en septembre 2012.

## Dans ce numéro :

- Des nouvelles du CBE** 2
- Nouvelles de la** 11
- Les actualités** 16
- Journée mondiale de l'eau** 23
- Finale** 24

Recherche, rédaction et conception du Symbiose :  
Carole Rouillard.

Collaborations:  
Équipe du CBE, La Voix du Sud, CRRE, APLE, CRLD et ARLPP.



Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

## Message du président

**Après deux saisons pleinement chargées de réalisations de tous genres au sein même de votre organisme de bassin versant dédié aux secteurs Etchemin et Lévis-est, il me fait plaisir de vous transmettre cette nouvelle édition de notre bulletin de liaison SymbiOse.**

L'équipe du CBE vous a concocté cette dix-huitième édition qui se veut un tour d'horizon des nombreuses activités réalisées par son équipe composée de sept talentueux professionnels.

Vous y découvrirez un éventail d'activités dont la rédaction de portrait-diagnostic pour les secteurs Etchemin et Lévis-est, la sensibilisation à la protection des ressources en eau avec les milieux agricole et scolaire, des études visant l'amélioration de nos connaissances sur les enjeux présents sur notre territoire, la réalisation de plusieurs aménagements piscicoles de même que la mise à disposition de notre expertise cumulée sous forme de services-conseils offerts aux acteurs qui le sollicitent. Nous considérons qu'un OBV comme le nôtre ne peut pas œuvrer sérieusement à sa mission sans une implication de cette ampleur.

Par le fait même, nous avons mis à disposition quelques pages pour le bénéfice de nos partenaires locaux qui se distinguent par leur volonté d'agir localement pour le bénéfice de toute la communauté etcheminoise et lévisienne. Je vous mets au défi de les imiter et de multiplier leurs efforts à conserver, protéger et mettre en valeur de nos belles rivières, de nos lacs de villégiature, nos sources d'alimentation en eau de même que les écosystèmes qui en dépendent.

**François Duchesneau**  
**Président du CBE 2011-2012**

# 12<sup>ième</sup> AGA



**Jeudi le 21 juin 2012**  
**Centre récréatif de St-Henri (aréna)**

**19h** Conférence sur la qualité de l'eau dans la Zone Etchemin|Lévis-est

**20h** Assemblée générale annuelle de votre OBV

**Venez en grand nombre !**



## Qualité de l'eau du bassin versant du ruisseau Fourchette Une seconde année très active pour le CBE et ses partenaires locaux

Par Elise FORTIN, chargée de projet Ruisseau Fourchette, CBE, mai

**D**epuis 2007, le CBE oeuvre sur le territoire du sous-bassin versant de la rivière Le Bras afin de poursuivre ses objectifs en regard à l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Etchemin. Ces deux dernières années, c'est le ruisseau Fourchette, un affluent de la rivière Le Bras, qui mobilise une partie l'équipe du CBE. Le projet du Ruisseau Fourchette se terminera le 31 mars 2013 prochain. C'est donc la dernière opportunité qui se présente aux entreprises agricoles, après deux ans de travail, pour être accompagnées par des professionnels dans la réalisation de projets de lutte à l'érosion, entre autre.

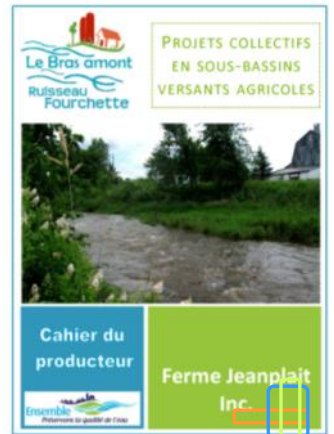
Rappelons que la rivière Le Bras présente une eau fortement dégradée qui influence grandement la qualité de la rivière Etchemin et qu'un suivi régulier de la qualité de ses eaux a permis de cibler le ruisseau Fourchette comme principal responsable de cette dégradation. Le projet du Ruisseau Fourchette s'inscrit ainsi dans la volonté des nombreux partenaires locaux et des producteurs agricoles du secteur de contribuer à un avenir meilleur pour nos cours d'eau.

Au cours de la dernière année, l'équipe du **Projet Ruisseau Fourchette** a œuvré sur plusieurs fronts. En voici un bref rappel.

### Sensibilisation à la ferme

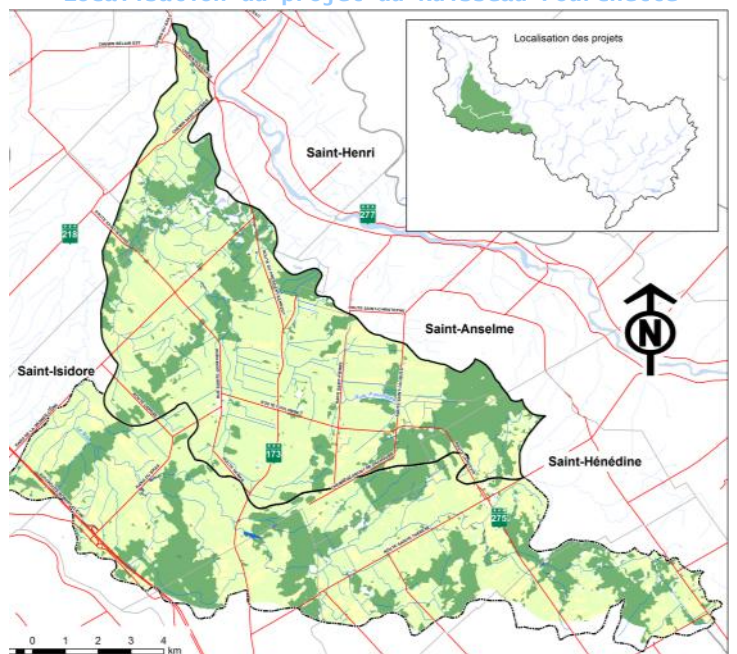
On dénombre 80 entreprises agricoles, sur une possibilité de 108, rejointes par l'équipe du CBE qui a travaillé à leur concocter des cahiers personnalisés. Ces cahiers ont pour but de cibler des problématiques d'érosion au champ et de proposer, par exemple, des

plantations d'arbres en berges et autour des bâtiments. Par la suite, il est possible pour les producteurs agricoles de mettre en œuvre des actions en fonction de leurs objectifs prioritaires, en vue de participer à l'amélioration de la qualité de nos cours d'eau. L'équipe du CBE les aide à cheminer avec les divers intervenants impliqués, jusqu'à la réalisation de leur chantier. D'ailleurs, au mois de mai dernier, l'accompagnement personnalisé dans le cadre du Projet Ruisseau Fourchette a porté fruit : une distribution de plus de 6 600 arbres a été effectuée aux entreprises agricoles sur lesquelles différents projets de plantation auront lieu (plantation en bande riveraine et autour des bâtiments d'élevage). De plus, de nombreux chantiers d'intervention se réalisent ici et là afin de corriger des problèmes d'érosion ou de mettre en place des ouvrages préventifs de décantation de particules de sol. (suite →)



Chaque producteur concerné reçoit un guide personnalisé qui identifie les forces et faiblesses liées à l'eau de même que les interventions bénéfiques à réaliser.

### Localisation du projet du Ruisseau Fourchette





## Qualité de l'eau du bassin versant du ruisseau Fourchette Une seconde année très active pour le CBE et ses partenaires locaux (suite)

Par Elise FORTIN, chargée de projet Ruisseau Fourchette, CBE, mai 2012

### Sensibilisation des jeunes

Pour sensibiliser les jeunes acteurs de l'eau, l'équipe deux journées champêtres ont été organisées à la Ferme Vertex de Saint-Isidore, auxquelles ont participé des classes primaires de Provencher (Saint-Anselme) et Du Bac (Saint-Lambert). Ces écoles, dont les municipalités entrent dans la zone de projet du ruisseau Fourchette, ont reçu des incubateurs à poissons qui leur ont permis, durant quelques semaines, de suivre la croissance d'alevins d'Omble de fontaine. Cette journée était l'occasion pour les élèves de mettre à l'eau leurs alevins dans un tributaire du ruisseau Fourchette : la Décharge de la Grande-Ligne.

### État du poisson et son habitat

Il est intéressant de mentionner qu'à la suite de recherches actives dans le bassin versant de la rivière Le Bras, l'équipe a fait la découverte d'un **nouveau site en 2011 où elle a pu dénombrier de l'Omble de fontaine**. C'est donc dire que la qualité de l'eau est encore bonne dans certains tributaires de la rivière Le Bras. Jusqu'à ce jour, la présence de cette espèce dite sportive avait fait l'objet d'une mention, par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), à la hauteur de Ste-Hénédine, mais pas plus en aval dans le bassin versant. La présence d'une population d'Omble dans le bassin du ruisseau Fourchette n'a pu être confirmée, malgré de nombreux efforts de capture. La dernière mention pour cette espèce dans ce ruisseau remonte à 2001, par le MRNF. L'automne dernier, l'équipe du CBE a procédé à **l'installation de 3 caisses d'incubation d'œufs d'Omble de fontaine dans différents cours d'eau du bassin de la Fourchette, pour un total de 100 000 œufs**. Un échantillonnage cet été permettra de valider le succès d'implantation. C'est à suivre...

### Suivis environnementaux

Au cours de la dernière année, nous avons effectué 19 **campagnes d'échantillonnage** sur le ruisseau Fourchette à la hauteur du chemin Plaisance à St-Henri. L'analyse de ces échantillons a démontré que

les **taux de phosphore**, entre les mois de juillet et novembre 2011 sont, pour la majorité du temps, au-delà de la norme de 0.03 mg/l, critère pour la préservation de la santé des écosystèmes aquatiques. De plus, l'Indice Diatomées de l'Est du Canada (IDEC) a accordé la cote D au ruisseau Fourchette, qualifiant ainsi son état écologique de mauvais. Rappelons que les **diatomées** sont des algues microscopiques qui tapissent le fond des cours d'eau. De par leur sensibilité aux nutriments et à la matière organique, elles sont un bon indicateur de la qualité de l'eau. En d'autres mots, selon cet indice, le ruisseau Fourchette compte des diatomées qui sont tolérantes à la pollution. C'est avec un simple prélèvement, une identification et un dénombrement de ces algues que l'on peut arriver à déterminer la cote de l'IDEC. Un prélèvement est effectué à chaque année en aval du bassin versant et à l'automne 2012 une nouvelle station d'échantillonnage des diatomées sera établie en amont, soit à Sainte-Hénédine. Enfin, entre les mois de mai et décembre 2012, le CBE prélèvera davantage d'échantillons d'eau que par le passé. Après 30 analyses au laboratoire du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs, le MDDEP, nous aurons un portrait plus juste de la santé de notre cours d'eau.

Finalement, plusieurs défis attendent l'équipe du Projet Ruisseau Fourchette pour cette dernière année. Nous espérons que toutes les rencontres effectuées depuis 2010 auprès des entreprises agricoles auront sensibilisé leurs propriétaires sur l'importance d'avoir des cours d'eau en santé. Au cours des prochains mois, nous prendrons contact avec les trente entreprises restantes afin de leur présenter le projet et les multiples possibilités de s'y impliquer. Toutes implications des entreprises, si minimes soient-elles, sont primordiales pour l'amélioration de la qualité de notre ruisseau.

Si vous souhaitez être contacté rapidement pour développer un projet ou si vous avez des questions concernant le présent article, n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice du projet, Elise Fortin (EF).

## 6<sup>ième</sup> campagne de distribution d'arbres Le CBE distribue 60000 arbres et 3000 arbustes aux riverains

Par Carole ROUILLARD, géographe et directrice générale du CBE, 28 mai 2012

**P**our une sixième année consécutive, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) en collaboration avec l'État et le ROBVQ (Regroupement des Organismes de Bassin Versant du Québec) procède actuellement à une campagne de distribution d'arbres dans le cadre du *Plan de lutte aux cyanobactéries*. Les arbres sont destinés à la végétalisation des bandes riveraines des plans d'eau du territoire afin de prévenir la prolifération des cyanobactéries, communément appelées algues bleu-vert.

L'équipe du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) s'active actuellement à la distribution des 60 000 arbres et 3 000 arbustes auprès des organismes environnementaux, les associations de protection de plans d'eau, des écoles, des municipalités, des agriculteurs et de nombreux autres propriétaires riverains du bassin versant de la rivière Etchemin de même que ceux situés dans le secteur de Lévis-est.

Grâce à la collaboration de bénévoles des associations protection de lacs, les rives des lacs Etchemin, O'Neil (Frampton), Pierre-Paul (Saint-Nérée) et Miro (Saint-Odilon-de-Cranbourne) compteront quelques 600 arbres et 1 000 arbustes supplémentaires.

La rivière Le Bras du côté de la Nouvelle-Beauce fera également l'objet de plusieurs plantations totalisant 10 500 arbres. À ce titre, une corvée de plantation a été réalisée le 27 mai dernier sur des terres agricoles longeant le ruisseau Ste-Geneviève au cœur de la municipalité de Saint-Isidore. Une seconde plantation est en cours de réalisation sur les propriétés riveraines de la Décharge de la Grande Ligne, toujours à Saint-Isidore. Le ruisseau Sainte-Geneviève de même que la Décharge de la Grande Ligne sont reconnus pour être les deux cours d'eau les plus pollués de tout le bassin versant de la rivière Etchemin.

Ensuite, 20 000 de ces arbres ont remis au Comité

de restauration de la rivière Etchemin, le CRRE, afin d'être plantés aux de l'Etchemin via son programme Corridor Vert de l'Etchemin. Pour ceux et celles qui veulent accéder à leur service de plantation à coûts raisonnables, nous vous invitons à contacter Monsieur Louis-Olivier Cardinal, coordonnateur des plantations du CRRE, au 418-642-5280.

ENFIN, L'ÉQUIPE DU CBE DÉSIRE INFORMER LES RIVERAINS DE L'ETCHEMIN ET DE SES TRIBUTAIRES QU'IL LEUR EST ENCORE POSSIBLE DE SE PROCURER CERTAINES ESSENCES D'ARBRES ET AINSI DE CONTRIBUER À L'EFFORT DE PROTECTION DE NOS COURS D'EAU. ILS N'ONT QU'À CONTACTER MADAME VÉRONIQUE BROCHU AU 418-885-0043 QUI LES INFORMERA SUR LES POSSIBILITÉS QUI OFFERTES.

### COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

Une bande riveraine revégétalisée agit comme une véritable barrière naturelle pour la protection des cours d'eau et des lacs. En effet, celle-ci remplit plusieurs fonctions écologiques essentielles telles que : la rétention et la filtration des sédiments, la stabilisation des berges, la régulation de la température de l'eau, l'atténuation des crues et la création d'habitat faunique et constitue ainsi une véritable action de lutte contre l'apparition des algues bleu-vert.

Mentionnons que le [Regroupement des organismes de bassins versants du Québec](#) (ROBVQ) et les quarante organisations de bassins versants qui en sont membres ont coordonné la distribution de près de 2,3 millions d'arbres à l'échelle de la province depuis 2007. Cette activité est possible grâce à la participation financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert et de LUSH. Les arbres distribués sont gracieusement offerts par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (CR).

## Éducation des jeunes à sensibilisation de l'eau Le COBARIC et le CBE soulignent la Journée mondiale de l'eau!

Par Véronique BROCHU (CBE) et Françoise AUGER (COBARIC), 22 mars 2012

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) et le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) ont organisé des ateliers sur l'eau pour les élèves des classes de 4e, 5e et 6e années de l'école Barabé-Drouin de Saint-Isidore.

C'est avec beaucoup d'intérêt que 70 enfants de la municipalité de Saint-Isidore, située dans les bassins versants des rivières Chaudière et Etchemin, ont dessiné l'aménagement de leur terrain de rêve au bord de la rivière à l'Eau froide (rivière fictive) et qu'ils ont été informés des bonnes pratiques d'aménagements riverains. Ils ont également participé au parcours de la goutte d'eau, à partir du nuage jusqu'à l'usine de traitement des eaux pour bien comprendre l'incidence qu'a la pollution sur la ressource et l'importance de traiter l'eau utilisée avant de la rejeter dans l'environnement. Ce projet était une initiative des enseignants de l'école primaire de Saint-Isidore.

Le bassin versant est le territoire naturel d'écoulement des eaux. Il est délimité par les crêtes de montagne et les dénivellations du terrain que l'on appelle ligne de partage des eaux. Ce territoire naturel ne tient pas compte du découpage administratif (municipalité, MRC, région administrative, etc.) du territoire. C'est pourquoi une municipalité comme Saint-Isidore peut se retrouver dans deux bassins versants! En raison de la topographie de la municipalité, une partie des précipitations qui tombent sur la municipalité de Saint-Isidore s'écoulent vers la rivière Chaudière et l'autre partie, vers la rivière Etchemin.



Les élèves de l'École Barabé-Drouin ont souligné la Journée mondiale de l'eau 2012 avec les intervenantes des OBV de l'Etchemin et de la Chaudière.

Depuis 1993, le 22 mars est officiellement reconnue comme [Journée mondiale de l'eau](#). Cette journée est l'occasion de rappeler à la population mondiale l'importance de préserver cette ressource vitale qu'est l'eau. Ainsi, des activités de sensibilisation sur l'eau se sont déroulées à travers le monde.

Rappelons que les organismes de bassin versant, tel que le COBARIC et le CBE ont pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant. Ils agissent auprès des usagers de l'eau du bassin versant afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire. (VB et FA)

22 Mars 2012



L'eau  
et la sécurité  
alimentaire

## Éducation des jeunes à sensibilisation de l'eau Des incubateurs à Omble de fontaine offerts aux écoles de St-Anselme et de St-Lambert-de-Lauzon

Par Anne-Marie GOSSELIN, chargée de projet au CBE, 9 mai 2012

**L**e Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) pilote depuis plusieurs années un projet d'incubateur éducatif initié par la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée. Ce programme vise à faire connaître les différents stades de développement de la truite mouchetée ainsi que les composantes de son habitat naturel.

Cette année, les écoles primaires du Bac de Saint-Lambert-de-Lauzon ainsi que de Provencher de Saint-Anselme ont la chance de participer à l'activité grâce au financement d'Environnement Canada, dans le cadre du projet de *Réhabilitation environnementale de la Décharge de la Grande-Ligne*. Ce projet a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats pour la faune aquatique de la Décharge de la Grande-Ligne, dont le bassin versant s'étend sur le territoire des municipalités de Saint-Isidore, Saint-Lambert-de-Lauzon et Saint-Henri.

C'est donc dans le cadre de ce projet que le 30 avril dernier, ces deux écoles ont reçu une cinquantaine d'alevins de truites mouchetée, gracieuseté de la Pisciculture des Monts de Bellechasse, située à Saint-Damien-de-Buckland. Les élèves ont reçu une petite formation qui leur a permis d'en apprendre davantage sur cette espèce et son habitat. Ils ont également appris comment effectuer l'entretien de l'incubateur et prendre soin des alevins, tâches dont ils auront la responsabilité jusqu'à leur mise à l'eau au mois de juin prochain.

C'est avec beaucoup d'excitation que les jeunes de ces deux écoles participent à ce projet. Ils ont la chance d'être supportés par des professeures très motivées et impliquées, qui ont acceptées de relever ce défi. Voilà un bel exemple d'implication qui va permettre de sensibiliser les jeunes à la faune et à l'importance de la préservation de ses habitats (AMG).

Sur les photos: alevins d'Ombles de fontaine à l'école Provencher de Saint-Anselme.



### Le Programme éducatif OP Hercule

La Fondation de la Truite mouchetée dont la mission comporte un grand rôle éducatif, présente des programmes de niveaux primaire, secondaire et populaire. Son porte-parole, l'omble de fontaine O.P. Hercule, présente différents programmes éducatifs permettant de découvrir ou de mieux comprendre le développement de l'omble de fontaine et de son habitat. Le CBE collabore avec la FTM afin d'implanter ses programmes dans les écoles de la zone Etchemin |Lévis-est.

## Biodiversité

# Le CBE s'active à la mise en valeur d'habitats pour la faune dans deux bassins versants agricoles

Par Véronique BROCHU, technicienne de la faune au CBE, 13 décembre 2011

**L**e Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) vient de finaliser deux projets dans la région de Chaudière-Appalaches, grâce au soutien financier de la **Fondation de la faune du Québec**, qui a investi un montant total de **32 000 \$**. Le **Comité de mise en valeur de la rivière le Bras** et les **producteurs agricoles du bassin versant** y ont également apporté leur contribution.

Le premier projet a pour objectif de conserver et mettre en valeur des milieux humides importants pour la faune dans le bassin versant du ruisseau Fourchette, précisément à proximité des municipalités de Saint-Isidore, Saint-Lambert, Saint-Henri et Saint-Anselme. Ainsi, des aires de nidification ont été aménagées pour la sauvagine, des îlots flottants ont été installés pour la tortue peinte et des haies d'arbustes fruitiers pour les oiseaux frugivores, le tout afin d'augmenter les habitats potentiels pour ces espèces.

Le deuxième projet se consacre à l'omble de fontaine présente dans le bassin versant de la rivière le Bras aux environs des municipalités de Sainte-Marguerite, Sainte-Hénédiène, Scott et Saint-Isidore. Les travaux réalisés ont permis d'aménager cinq seuils, une fosse, une passe migratoire et de trois frayères pour les géniteurs et d'améliorer la libre circulation du poisson dans les cours d'eau et les plans d'eau visés. Des aménagements pour la sauvagine, les testudines et les oiseaux frugivores ont également été réalisés dans ce bassin versant.

Ces projets s'inscrivent dans le *Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* qui vise, entre autres, à améliorer la qualité des habitats fauniques dans les bassins versants agricoles, à encourager l'engagement des producteurs envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques, ainsi qu'à favoriser la concertation entre les intervenants agricoles, environnementaux et fauniques.

Pour les deux projets, un volet a permis de sensibiliser les producteurs agricoles riverains à la faune et à des pratiques respectueuses de l'environnement par la conception et la remise de cahiers d'habitats fauniques. Six producteurs se sont engagés et ont contribué concrètement au projet du ruisseau Fourchette, et treize, à celui de la rivière le Bras.

De plus, un transfert de connaissances a été réalisé auprès d'élèves en réinsertion scolaire de l'École du milieu de Lévis. En effet, des jeunes de l'Escouade, ont participé à la réalisation des travaux d'aménagement avec le personnel du Conseil de bassin de la rivière Etchemin. Notons que ces projets du CBE ont aussi permis de faire travailler sept jeunes de la Coopérative jeunesse de services de la municipalité de Saint-Anselme.

Il s'agit là encore d'une façon de mettre en oeuvre la mission du Conseil de bassin de la rivière Etchemin qui est de rassembler les nombreux intervenants locaux dans une démarche de gestion durable, concertée et participative de l'eau et des ressources qui lui sont associées (VB et AMG).



Fondation  
de la faune  
du Québec

Le **Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole** est un programme d'aide financière aux initiatives de protection et de mise en valeur des habitats fauniques dans de petits et moyens bassins versants en milieu agricole. Il s'inscrit dans un Plan d'action de développement durable. Il vise la préservation de la diversité biologique en protégeant et en mettant en valeur les habitats fauniques dans des territoires agricoles où se pratique une gestion durable des ressources.

# Le CBE s'active à la mise en valeur d'habitats pour la faune dans deux bassins versants agricoles (suite) En images



15 plans d'eau ont été mis en valeur pour le bénéfice de la biodiversité locale. Chaque plan d'eau a reçu trois nichoirs à canards, 3 îlots flottants pour la tortue peinte de même que des plantations d'arbres et d'arbustes. Sans oublier que 20 cahiers du propriétaire riverain ont été réalisés pour assurer la pérennité des interventions.



Création d'un bassin d'eau afin de favoriser la croissance de géniteurs d'omble de fontaine



5 nouveaux seuils dans la rivière Le Bras



39 nichoirs à canards ont été conçus et installés sur des arbres avoisinants par des jeunes de la Coopérative Jeunesse de Saint-Anselme



Installation de quatre haies fruitières pour les oiseaux



33 îlots flottants pour la tortue peinte



Participation de jeunes de l'École du Milieu de Lévis



Trois kilomètres de nettoyage léger de cours d'eau



## Décharge de la Grande Ligne Le CBE réalise un nouveau projet de réhabilitation de cours d'eau en milieu agricole

Par Anne-Marie GOSSELIN, biologiste et chargée de projet, CBE, 24 avril 2012

**L**e Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a récemment démarré un projet de protection et de restauration environnementale d'un petit bassin versant agricole, soit le projet de *Réhabilitation environnementale de la Décharge de la Grande Ligne qui s'étendra sur certaines portions des municipalités de Saint-Isidore, de Saint-Lambert et de Saint-Henri.*

D'une valeur estimée à plus de 150 000 \$, ce projet est réalisé principalement avec l'appui financier d'Environnement Canada, programme ÉCO-Action. Les autres contributions proviendront des acteurs locaux, notamment le Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras, divers groupes communautaires de Saint-Isidore, les producteurs agricoles de la zone de projet de même que plusieurs citoyens. Ayant débuté à l'été 2011, le projet s'étendra sur trois (3) ans, soit jusqu'à l'hiver 2014.

### Origine et but du projet

Ce projet est un prolongement des efforts entrepris par le CBE depuis 2007 avec les projets *Le Bras amont 2007-2011* et *Ruisseau Fourchette 2011-2013*, pour l'amélioration de l'eau et des habitats aquatiques en milieu agricole. Cette fois-ci, le but est d'améliorer la qualité de l'eau du sous-bassin de la Décharge de la Grande-Ligne, le 2<sup>e</sup> tributaire le plus pollué du Ruisseau Fourchette. Nous désirons également voir le retour d'une population d'Omble de fontaine dans ce secteur, ce qui nécessite d'importants efforts afin d'améliorer la qualité de l'habitat de cette espèce.

### Au programme en 2012

Plusieurs activités sont au programme au cours de la présente année. Dans l'optique d'améliorer la qualité de l'eau, il y aura une plantation de plus de 3000 arbres et 600 ar-

bustes en bande riveraine. Des structures hydro-agricoles (fossés-avaloirs) seront aussi implantées afin de réduire l'apport de sédiments au cours d'eau. Nous allons également procéder aux ramassages des déchets dans les fossés du rang de la Grande-Ligne de manière à diminuer la dégradation du milieu. Cette dernière activité sera réalisée en collaboration avec des bénévoles intéressés à s'impliquer dans le projet.

Afin de favoriser le retour de l'Omble de fontaine, nous allons réaliser l'aménagement de 10 seuils piscicoles (figure 1), des structures favorisant entre autre la reproduction et l'alimentation du poisson. Nous avons également une activité d'incubation d'alevins d'Omble de fontaine dans les écoles primaires de Saint-Lambert et Saint-Anselme. Ces alevins seront mis à l'eau dans le cours d'eau de la Décharge au début juin prochain (AMG).



Sur la photo : seuil piscicoles (CBE 2010)



## Lutte aux branchements croisés

### La ville de Lévis intervient afin d'empêcher les excréments de se jeter de nouveau dans le lac Baie d'or à Pintendre

Par Carole ROUILLARD, géographe et directrice générale, CBE, mai 2012

**D**epuis de plusieurs années, la santé du lac Baie d'or de Pintendre (secteur Pintendre) ne cesse de décliner. Nombreuses ont été les inquiétudes soulevées par des citoyens depuis 2003 quant à la coloration ainsi que les odeurs suspectes émergeant du plan d'eau engendrant, par le fait même, des conséquences négatives sur la qualité de vie de ces derniers de même que les utilisateurs du parc municipal contigu au lac.

En 2010, la Ville de Lévis s'est pourvue des services de professionnels afin de dresser l'état de situation environnemental du plan d'eau et de prioriser des actions visant à améliorer la qualité de l'eau du lac Baie d'or. À cet égard, une analyse de qualité des sédiments de fond de même que de la qualité de l'eau en plus d'une caractérisation des espèces de poissons furent réalisés.

Les résultats obtenus par cette campagne d'échantillonnage de l'eau sont sans équivoque, le niveau de coliformes fécaux, de phosphore total et de matières en suspension y sont très élevés, indice d'une eau de très mauvaise qualité donc que tous les usages liés à l'eau y sont à proscrire. De plus, une importante population de carassins ou poissons rouges y sont présents en abondance, ce qui peut favoriser le phénomène de suspension des sédiments dans ce plan d'eau.

Suite à ces nombreuses observations, il a été confirmé que la source principale des apports en phosphore et en coliformes fécaux au lac était d'origine humaine. En effet, des recherches effectuées par le Service du génie de la Ville de Lévis a permis d'observer que 29 résidences étaient mal branchées au réseau d'égout et rejetaient leurs eaux usées dans le réseau pluvial qui lui-même se déverse dans la branche 10 de la rivière des Couture. De ces 29 bran-

chements, 4 se déversaient directement dans le Lac Baie d'Or, les autres dans la décharge du Lac.

Le 2 juin 2011, les propriétaires concernés ont été avisés de la non-conformité de leur branchement et qu'un délai de 60 jours leur était donné pour le corriger. Un an plus tard, 28 de ces derniers avaient effectués les corrections à leur branchement, ce qui permettra sans doute d'améliorer significativement la santé du plan d'eau. L'été 2012 le confirmera (CR).

Des études réalisées en 2010 dans et autour du lac Baie d'or ont permis de confirmer que les « branchements croisés » étaient la cause la plus importante de la pollution du lac Baie d'or. À l'origine du problème, la conduite pluviale a été branchée par erreur dans le réseau sanitaire de la Ville alors que la conduite sanitaire aboutit dans le réseau pluvial.

**Résultat :** Jusqu'à l'été 2011, environ 29 résidences du quartier Pintendre de Lévis expédiaient leurs sans le savoir le contenu de leurs toilettes directement dans le lac Baie d'or ou dans sa décharge, là où devrait normalement aller l'eau de pluie.

En juin 2011, la Ville de Lévis est intervenue auprès des résidents concernés, mettant ainsi fin au déversement continu de matières polluantes dans le plan d'eau.

## Saint-Damien-de-Buckland

### La lutte aux eaux de ruissellement se poursuit au lac Dion

Par Véronique BRISSON, présidente, Comité de restauration du lac Dion, avril 2012

**C**e projet vise à l'aménagement et la réalisation de certains travaux pour réduire les impacts des eaux de ruissellement sur le lac Dion. La réalisation de puits d'infiltration et certains aménagements aux abords des voies d'accès permettront de contrôler les eaux de ruissellement et du coup, réduire les apports en phosphore ou autres nutriments et de limiter la migration des sédiments dans le lac Dion.

Le vice-président du CRLD, M. Langis Grenon a fait un relevé des endroits ayant besoin d'intervention dans les chemins d'accès du lac Dion. Deux endroits ont été ciblés ayant besoin d'un puits d'absorption pour contrer une bonne quantité d'eau provenant du sous-bois environnant. M. Grenon a fait les démarches nécessaires à la réalisation des travaux. En juillet 2011, sous sa supervision, les mesures correctrices se sont mises en place.

Lors de la fonte des neiges au mois d'avril 2012, nous avons pu constater l'efficacité des puits d'absorption puisque l'eau ne traverse plus le chemin pour se diriger vers le lac. Le temps passé dans le puit d'absorption permet à l'eau de se filtrer avant d'atteindre le lac.



Depuis l'été 2010, les bénévoles du CRLD s'affairent à lutter contre le ruissellement de surface qui contribue à la détérioration de la qualité de l'eau du lac Dion lors de la fonte des neiges et d'événements de pluie. Sur la photo, un puits d'absorption réalisé en 2010 dont l'efficacité est constatée

Le CRLD remercie ses partenaires : le Club sportif du lac des Goulet (ancien nom du lac Dion) et Conseil de bassin de la rivière Etchemin (VB).

### LE PUIS D'INFILTRATION CONTRE LE RUISELLEMENT DE L'EAU DE SURFACE

Le puits d'absorption est un ouvrage conçu pour infiltrer rapidement et sur un espace restreint, les eaux de pluie dans le sol environnant. Toutefois, il ne s'agit pas d'un procédé d'épuration de l'eau. C'est pourquoi il faut toujours prévoir une unité de décantation qui sert au dépôt des sédiments avant l'infiltration des eaux.

Cet ouvrage empêchera l'eau d'atteindre sa vitesse d'érosion de même que limi-

tera l'apport de nutriments dans le plan d'eau Couramment utilisé en milieu agricole notamment sous forme d'avaloir, le puits d'absorption est aussi employé par les villes de même que les associations de lacs afin de lutter contre le ruissellement des eaux de surface.

Pour informations: [Les pratiques de gestion optimale des eaux de pluie du MDDEP, chapitre 11, pages 24 à 26,](#)



## Saint-Nérée-de-Bellechasse Les riverains du lac Pierre-Paul en mode prévention

Par Hélène BIBEAU, présidente, Association des riverains lac Pierre-Paul, mai 2012

**L**e lac Pierre-Paul est le 5<sup>e</sup> lac en importance du bassin versant de la rivière Etchemin et est une composante importante et vitale pour de nombreux usagers de l'eau de Saint-Nérée.

Depuis sa création en 1994, l'Association des riverains a su maintenir un dynamisme durable tout en s'adaptant constamment aux nombreux défis que représente le maintien de l'équilibre d'un écosystème fragilisé et observable.

Au fil des ans, nous avons compris que le maintien de la santé de notre lac devait passer par la prévention plutôt qu'en réaction à d'éventuels problèmes. Nous sommes également soucieux de léguer aux générations futures, un environnement durable et un lac sain.

Ainsi et autres les activités de sensibilisation et d'éducation auprès des riverains par le biais du journal « *L'Écho du lac* » publié annuellement, nous avons obtenu l'adoption d'une réglementation interdisant l'utilisation de bateaux à moteur (essence), développer un partenariat avec le Conseil de bassin de la rivière Etchemin et avons procédé à l'inscription au *Réseau de surveillance volontaire des lacs*.

L'initiative de riverains a conduit à la création en 2008 d'un comité de travail lequel a permis de mobiliser les principaux acteurs du milieu à savoir la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse, la MRC, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, des riverains et représentant de notre Association vers un objectif commun et porteur pour l'amélioration de notre environnement. De ce comité a découlé l'élaboration d'un plan directeur du lac lequel nous a permis de définir un plan d'action ambitieux et nécessitant l'implication de chaque riverain.



Afin de prévenir la dégradation de leur plan d'eau, les riverains du lac Pierre-Paul s'activent depuis 2 ans à la re-végétalisation des rives du plan d'eau.

L'amélioration de la qualité de l'eau par un meilleur contrôle des eaux de ruissellement, l'élargissement de la bande riveraine, la réduction des sources de phosphore provenant des eaux sanitaires, la mise en place d'un comité jeunesse demeurent au cœur des actions que nous poursuivrons au cours des prochaines années afin de freiner l'eutrophisation et ses conséquences environnementales (HB).

## Lac-Échemin L'association de protection du lac Etchemin sonde les riverains afin de connaître leur volonté d'action

Par Daniel POULIN, président, Association de protection du lac Etchemin, mai 2012

**E**n 2011, le conseil d'administration de l'APLE comptait plusieurs nouveaux venus dans ses rangs. Il devenait donc important pour ces nouveaux dirigeants de connaître les préoccupations des riverains et c'est d'ailleurs pour cette raison que le plan d'action triennal 2011-2012-2013 (adopté lors de l'assemblée 17 mai 2011) incluait un volet consultation des propriétaires riverains.

En effet parmi les quatre grandes orientations de ce plan triennal, une de celles-ci ciblait l'éducation et la compréhension des riverains afin d'améliorer la situation et obtenir des changements d'attitudes et de comportements.

Les **principaux objectifs** visés par cette consultation étaient :

- ◆ De connaître et mesurer la compréhension des riverains concernant les enjeux liés à la qualité de l'eau du lac ;
- ◆ De mesurer l'adhésion des riverains aux mesures prises et celles proposées;
- ◆ De vérifier la compréhension des rôles de la municipalité, de l'APLE, du propriétaire riverain et de la population ;
- ◆ Et surtout d'obtenir les commentaires personnels des propriétaires riverains sur la situation actuelle et sur les actions à venir.

La documentation fut expédiée en juillet 2011 à 271 propriétaires riverains du lac Etchemin. Il y avait également mention dans l'envoi de référer au cahier du propriétaire riverain et au plan d'action de la Municipalité de Lac-Échemin concernant la protection du bassin versant du lac Etchemin.

Le rapport final de cette consultation est maintenant disponible sur le site Web de l'APLE.. Il est très évocateur sur la compréhension par les riverains des enjeux liés à l'avenir du lac Etchemin de même que sur les futures mesures de protection qui sauront obtenir davantage d'adhésion de leur part.

Nous remercions les 123 riverains qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire et qui ont également pris le temps d'émettre des commentaires (DP et CR).

Les dirigeants de l'APLE



Apparaissant sur la photo : de gauche à droite première rangée :Andrée Bourque secrétaire, Gilles Brousseau, directeur, Martin Dallaire ,directeur. En deuxième rangée : Daniel Poulin, président, Pierre Dallaire responsable municipal, Pierre Lafontaine, vice-président, Philippe Fournier, directeur. Absente : Stéphanie Lamontagne, directrice.

### L'APLE maintenant en ligne

**A**u cours de 2011, l'APLE a mis en ligne son propre site Web : [aplet-lacetchemin.com](http://aplet-lacetchemin.com). Le site contient une foule d'informations pertinentes pour l'ensemble de la population entre autre sur l'organisation, sur l'état de santé du lac et tout ce qu'il faut pour que le citoyen puisse adapter ses comportements en vue de protéger le lac Etchemin.



## Comité de restauration de la rivière Etchemin Sensibilisation des pêcheurs à la présence du saumon atlantique

Par Isabelle GILBERT, directrice générale, CRRE, 1er novembre 2011

**A**u cours du mois dernier, le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) a procédé à l'installation de vingt panneaux le long de la rivière Etchemin et de ses tributaires. L'objectif, est de sensibiliser les pêcheurs à la présence du saumon atlantique dans la rivière. Cette espèce, sous sa forme adulte, est susceptible d'être observée dans les dix premiers kilomètres de la rivière Etchemin, à Lévis. Des saumoneaux sont également présents dans certains ruisseaux localisés en amont de la rivière. Ce fait s'explique en raison de la mise à l'eau d'alevins à chaque printemps, par les enfants d'une dizaine d'écoles de notre bassin versant. Depuis 1997, ces écoles bénéficient du programme éducatif «Histoires de saumon», réalisé en collaboration avec la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA).

Les panneaux montrent les caractéristiques physiques distinctives du saumon atlantique pour permettre aux pêcheurs de l'identifier correctement. De plus, le CRRE invite les gens à remettre à l'eau la prise accidentelle de cette espèce et à informer l'organisme de sa présence. Nous comptons sur la participation de la population pour maintenir un registre des prises. En plus des panneaux, 200 affiches seront distribuées dans les différents lieux publics du bassin versant au printemps prochain.

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière de la **Fondation pour la conservation du saumon atlantique (FCSA)**. De plus, le CRRE souhaite remercier les bénévoles, la municipalité de



Panneau installé aux abords du ruisseau Laliberté à Sainte-Claire.

Sainte-Claire, la municipalité de Saint-Anselme et la Ville de Lévis qui ont aidé à l'installation des panneaux. Enfin, le CRRE remercie également les propriétaires qui ont autorisé l'installation d'un panneau sur leur terrain.

Le Comité de restauration de la rivière Etchemin est un organisme sans but lucratif qui a pour mission la restauration de la qualité de l'eau et des habitats de la rivière Etchemin et de ses tributaires afin de procéder ultimement, à la réinsertion du saumon atlantique. Depuis 1993, le CRRE défend l'intégrité de l'environnement naturel de la rivière et propose des activités éducatives et de plein air dans la région tout en véhiculant des valeurs écologiques (IP).



### Le Programme éducatif Histoires de saumon

La [Fédération québécoise pour le saumon atlantique](#) dont la mission comporte un grand rôle éducatif, présente des programmes de niveau primaire, secondaire et populaire. Son porte-parole, le saumon atlantique [Salar](#), présente différents programmes éducatifs permettant de découvrir ou de mieux comprendre le développement du saumon atlantique et de son habitat. Le CRRE collabore avec la FQSA afin de proposer ses programmes dans les écoles de la zone Etchemin |Lévis-est.



# La rivière Etchemin :

## POUPONNIÈRE POUR

# le saumon atlantique



Depuis 1997, des centaines d'enfants sont venus ici pour y mettre à l'eau de minuscules saumons d'à peine 3 à 4 cm. Ces bébés saumon, appelés alevins, ont éclos dans les classes des écoles de la région grâce aux bons soins des enfants, des professeurs et des bénévoles du Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE). Le programme éducatif *Histoires de saumon* permet de concrétiser ce rêve de repeupler, tranquillement, la rivière Etchemin, de saumons de l'Atlantique. Ce ruisseau est donc devenu, au gré du temps, une pouponnière. Les alevins de saumon déposés à l'eau croissent et deviennent des saumons juvéniles (tacons) appelés saumoneaux.



**COMMENT DIFFÉRENCIER LES OMBLES, DES TRUITES ET DES SAUMONS:**  
 OMBLES: taches pâles sur fond sombre.  
 TRUITES ET SAUMONS: taches sombres sur fond pâle.

**COMMENT DIFFÉRENCIER LE SAUMON ATLANTIQUE ET LA TRUITE ARC-EN-CIEL:**

- Saumon atlantique:**
- Nageoire caudale rarement tachetée de points noirs;
  - Nageoire caudale remarquablement fourchée chez les jeunes;
  - Absence de taches sur la nageoire adipeuse.

- Truite arc-en-ciel:**
- Nageoire caudale avec rangées régulières de taches noires;
  - Nageoire caudale carrée ou légèrement fourchée;
  - Nageoire adipeuse avec bordure noire et quelques taches noires.



**TACON DE SAUMON (saumoneau ou saumon juvénile)**



**TACON DE TRUITE ARC-EN-CIEL**



**TACON D'OMBLE DE FONTAINE (truite mouchetée)**

Amis pêcheurs, vous êtes appelés à être vigilants. Les saumoneaux se confondent très facilement avec la truite, en particulier la truite arc-en-ciel. Si vous n'êtes pas certains de l'espèce de salmonidé que vous avez au bout de la ligne, ne prenez pas de chance et remettez-le à l'eau. Vous poserez un geste significatif pour aider le retour du saumon atlantique dans la rivière Etchemin et les enfants vous en seront reconnaissants!

*Avec la participation financière de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique.*



**CRRE** Comité de Restauration de la Rivière Etchemin  
 418-642-5280 info@orre.ca www.orre.ca

Création graphique: CRRE  
 Traduction: Grande Bibliothèque de la plus haute école  
 Traduction: Grand Collège de la plus haute école

## Actualités locales

### URGENCE ENVIRONNEMENTALE

### DÉVERSEMENT DE PURIN À SAINT-MALACHIE

Un déversement de purin estimé à plus de 1 000 mètres cubes a été signalé au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur le coup de 13 h, le lundi 30 janvier, sur la ferme Arclade, propriété de la famille Fortier dans le rang Longue-Pointe à Saint-Malachie.

Possiblement imputable au bris de l'ouvrage de stockage du purin, dont le fond se serait fissuré, cet écoulement accidentel de purin a d'abord été contenu grâce à l'érection d'un barrage en gravier sur le fossé qui drainait le liquide vers la rivière Etchemin, qui longe les terres de la ferme Arclade.

Le lendemain, toujours sous la supervision des employés du ministère, le pompage du purin contenu par le barrage et de celui qui restait dans la citerne a été effectué.

Parallèlement à son intervention sur le terrain au

cours de la journée de lundi, le personnel du ministère a demandé aux municipalités de Saint-Anselme et Saint-

Henri qui puisent leur eau brute dans la rivière de procéder à son analyse afin d'y déceler la présence possible de polluants imputable à ce déversement, ce qui n'est pas le cas jusqu'à maintenant.

L'enquête du MDDEP dans le but de déterminer la cause de ce déversement et la part de responsabilité des propriétaires de la ferme dans celui-ci se poursuit.

(La Voix du Sud, 31 janvier 2012)



### COMDAMNATIONS ENVIRONNEMENTALES PUBLIÉES PAR ENVIRONNEMENT QUÉBEC

#### SAINT-ISIDORE—AMENDE DE 15 000 \$

Le 13 septembre 2011, l'entreprise *Benoît L'Heureux inc.*, de St-Isidore, a reconnu sa culpabilité à une infraction environnementale à la Loi sur la qualité de l'environnement.

En effet, entre le 12 mars et le 15 octobre 2009, des interventions du MDDEP ont permis de constater des rejets d'un contaminant dans l'environnement, soit du **sel déglacant**. Ces rejets prohibés par l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement ont eu comme conséquences la contamination de la nappe phréatique et par le fait même, la contamination de certains puits avoisinants destinés à la consommation humaine.

(MDDEP, 13 septembre 2011)

#### SAINTE-CLAIRE-DE-BELLECHASSE—AMENDE DE 10 000 \$

Le 14 octobre 2011, M. Édouard Côté, un citoyen de Sainte-Claire, a été déclaré coupable devant la Cour du Québec, à la suite de cinq infractions environnementales.

Entre le 17 septembre 2008 et le 21 octobre 2009, 4 interventions du MDDEP ont permis de constater que M. Côté n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que les déjections animales provenant de son exploitation atteignent les eaux de surface contrevenant ainsi à l'article 5 du *Règlement sur les exploitations agricoles*. De plus, lors d'une intervention le 19 octobre 2009, il a également été constaté qu'un équipement de l'exploitant rejetait de l'huile dans l'environnement contrevenant cette fois à l'article 8 du Règlement sur les matières dangereuses.

Conséquemment à ces infractions, M. Édouard Côté a été contraint de verser une amende de 10 000 \$, à laquelle s'ajoutent les frais afférents.

(MDDEP, 14 octobre 2011)



## Actualités régionale

### AIDE FINANCIÈRE DE 742 000\$ À SIX ORGANISMES DE BASSIN VERSANTS

Six organismes de la région se partageront une somme de 742 000\$ provenant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le but de le permettre de poursuivre leur mission de gestion intégrée de l'eau.

Trois organismes de Chaudière-Appalaches en font partie soit: Le Comité de bassin de la Chaudière (124 500 \$), l'Organisme de bassins versants de la Côte-du-Sud (123 500 \$), le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (123 500\$), les trois autres étant dans le Centre-du-Québec. Trois autres organismes du Centre-du-Québec ont aussi été appuyés.

L'annonce a été faite par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard, au nom du ministre M. Pierre Arcand, « Les organismes de bassins versants ont une connaissance approfondie du territoire qu'ils desservent. Ils sont donc des acteurs de premier plan dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Grâce à eux, c'est toute une collectivité qui se regroupe pour mieux connaître les enjeux relatifs à cette grande richesse et pour la protéger », a déclaré le ministre Lessard. Par ailleurs, soulignons que le financement accordé aux organismes de bassins versants s'élèvera à 5 200 000 \$ en 2011-2012.

(La Voix du Sud, 22 décembre 2011)

### À LA DÉCOUVERTE DE NOS RIVIÈRES !

Quatre activités quelque peu singulières se sont déroulées en septembre dernier dans le ruisseau à Paul (Montmagny), la petite rivière Ste-Marguerite (St-Raphaël), le ruisseau Richard Gagnon (St-Louise), et la Boyer sud (St-Henri). Ce sont en effet les « bibittes » vivant au fond de l'eau qui ont fait l'objet d'une récolte.

(OBV Côte-du-Sud, 11 octobre 2011)

### APPROBATION GOUVERNEMENTALE POUR LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE LA BOYER

L'OBV (organisme des bassins versants) de la Côte-du-Sud est heureux d'annoncer que le plan directeur de l'eau (PDE) pour améliorer la qualité de la rivières Boyer a reçu l'approbation gouvernementale, par l'entremise du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), M. Pierre Arcand.

(OBV de la Côte-Sud, 22 février 2012)

### UN PROJET RASSEMBLEUR SUR L'HABITAT DU POISSON EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les neuf organismes de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (OVV) de la région de Chaudière-Appalaches réaliseront conjointement un Outil régional d'aide à la décision favorisant la conservation et la mise en valeur de l'habitat du poisson en Chaudière-Appalaches.

(CBE, 22 février 2012)

### DES AMÉNAGEMENTS À SAINTE-CLAIRE POUR AMÉLIORER LES HABITATS DE L'OMBLE DE FONTAINE

Avec le soutien de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du programme d'aide financière Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA) - volet frayère et de la Fondation Héritage Faune, une filiale de conservation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) a réalisé des aménagements pour améliorer l'habitat de l'omble de fontaine, à Sainte-Claire.

(CRRE et Fondation de la faune du Québec, 25 octobre 2011)

## Actualités régionales

### LE COBARIC FINANCE DEUX PROJETS POUR LUTTER CONTRE LES ALGUES BLEU-VERT !

**P**our la troisième année consécutive, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) offre du financement pour encourager des actions locales qui ont pour but de lutter contre les cyanobactéries. Cette année, le COBARIC a eu le plaisir de retenir deux projets qui recevront chacun un montant de 1500\$ pour soutenir la réalisation de leur mandat.

(Comité de bassin de la rivière Chaudière,  
14 septembre 2011)

### DES TRAVAUX DANS LA RIVIÈRE ARMAGH

**L**a MRC de Bellechasse a finalement obtenu l'autorisation de la Direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'effectuer des travaux dans la rivière Armagh. Ces aménagements étaient devenus nécessaires à la suite du passage de l'ouragan Irène l'automne dernier, une situation qui inquiétait les résidents du secteur à l'approche de la fonte des neiges.

Des travailleurs ont pu procéder à l'enlèvement de bancs de gravier et la MRC cherchera éventuellement à stabiliser les berges de la rivière à l'aide de pierres. Ces travaux seront vraisemblablement effectués en juin prochain.

Ce sont les seuls travaux qui ont été autorisés par le ministère. La Direction générale jugeait que les études effectuées n'étaient pas suffisantes pour justifier d'autres travaux immédiatement.

D'autres expertises sont toutefois en cours. La MRC souhaite obtenir d'autres permissions pour effectuer des travaux ailleurs dans la rivière, particulièrement dans le secteur du rang des pointes, près de la route 216 à Buckland. Elle souhaite également enclencher prochainement un processus à plus long terme.

(La Voix du Sud, 14 mars 2012)

### IMPORTANT INVESTISSEMENT POUR L'ÉTUDE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LES RÉGIONS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

**L**e ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard, annonce aujourd'hui, au nom du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, un investissement de 2 146 796 \$ pour la réalisation d'un projet d'étude sur les eaux souterraines dans les régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. Cette aide financière est versée dans le cadre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES), volet majeur des activités du Bureau des connaissances sur l'eau.

(MDDEP, 13 avril 2012)

### LE COBARIC FINANCE DEUX PROJETS POUR LUTTER CONTRE LES ALGUES BLEU-VERT !

**P**our la troisième année consécutive, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) offre du financement pour encourager des actions locales qui ont pour but de lutter contre les cyanobactéries. Cette année, le COBARIC a eu le plaisir de retenir deux projets qui recevront chacun un montant de 1500\$ pour soutenir la réalisation de leur mandat.

(Comité de bassin de la rivière Chaudière,  
14 septembre 2011)

## Actualités provinciales

### DIX MUNICIPALITÉS SE MOBILISENT POUR L'ÉCHANTILLONNAGE DE COURS D'EAU DANS LES LAURENTIDES

Les municipalités de Brownsburg-Chatham, Mille-Isles, Morin-Heights, Piedmont, Prévost, Saint-Colomban, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Sauveur, Val-David et Wentworth-Nord financent en 2012 des analyses physico-chimiques et bactériologiques dans le cadre du Programme d'échantillonnage de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord lancé par Abrinord en mai 2010.

(Abrinord, 3 avril 2012)

### STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

À compter du 1er avril 2012, la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable prévoit que les municipalités devront : produire un état de la situation et un plan d'action, incluant une liste de propositions de mesures d'économie d'eau, et adopter une réglementation sur l'eau potable; produire un bilan de l'usage de l'eau, mesurer l'eau distribuée et, si nécessaire, élaborer un programme de détection et de réparation des fuites; présenter un rapport annuel sur la gestion de l'eau au conseil municipal.

(UMQ, 28 octobre 2011)

### ÉCONOMIE D'EAU POTABLE À TROIS-RIVIÈRES

La Ville de Trois-Rivières entreprendra lundi prochain une vaste opération pour la détection des fuites sur son réseau d'aqueduc long de près de 950 kilomètres.

(UMQ, 13 mars 2012)

### SHAWINIGAN ADOPTE SA POLITIQUE DE GESTION DURABLE DE L'EAU

Le conseil municipal de la Ville de Shawinigan a adopté hier soir sa Politique de gestion durable de l'eau. Depuis le début de l'année 2010, Shawinigan a connu une véritable mobilisation de la population afin de conserver ses sources d'eau potable que sont les lacs des Piles et à la Pêche.

(UMQ, 12 octobre 2011)

### L'AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7 FAIT DE LA COUTURE!

L'Agence de bassin versant des 7 prépare de grandes toiles de jute pour étendre au fond du lac Pémichangan. C'est un projet expérimental en vue de contrer la propagation du myriophylle à épi, espèce exotique envahissante avec laquelle sont aux prises plusieurs de nos lacs. Le projet est soutenu financièrement par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) du Québec, la Conférence régionale des élus (CRÉO) et par les Amis du lac Pémichangan.



(ABV des 7, 24 avril 2012)

### POLLUTION - DES ÉLUS VEULENT UNE MEILLEURE PROTECTION DE L'EAU

Quelque 180 élus municipaux exhortent le ministre MDDEP, Pierre Arcand, à introduire un chapitre sur la pollution résultant des activités des sociétés minières, gazières et pétrolières dans le projet de règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Les représentants de 55 municipalités du Québec ont déposé hier au bureau du ministre un «dossier» de 300 pages proposant une série d'amendements aux règles de protection des eaux souterraines ou de surface dans lesquelles les municipalités puisent pour dispenser de l'eau potable à leurs citoyens

(Le Devoir, 28 février 2012)

## Actualités provinciales

### MILIEUX HUMIDES - JUGEMENT DÉVASTATEUR CONTRE LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

**D**ans un jugement qui aura des répercussions dans tout le Québec, un producteur de canneberges a obtenu l'annulation d'une directive du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur la protection des milieux humides.

(La Presse, 14 mars 2012)

### COUP DUR POUR LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES

**L**e ministre de l'Environnement Pierre Arcand a senti le besoin, hier, de réitérer sa "volonté de protéger les milieux humides", après qu'une décision de la Cour supérieure eut porté un dur coup à la stratégie de son ministère.

Dans une décision rendue lundi, le tribunal a donné raison à un producteur de canneberges, Atocas de l'Érable, qui voulait agrandir son exploitation. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) exigeait de lui qu'il compense la perte de milieux humides avant de l'autoriser à procéder aux travaux - chose qui brime son droit à la propriété, a tranché la cour. Or, cette façon de faire a cours depuis 2006 au MDDEP et a été appliquée à des centaines d'occasions, rapportait La Presse, hier. Si la Loi sur la qualité de l'environnement exige bel et bien un certificat d'autorisation pour faire quelques travaux que ce soit dans un milieu humide, elle ne comporte aucun mécanisme de "compensation", ce qui rend la pratique du MDDEP illégale.

"Chose certaine, rien ne fera reculer ce gouvernement quant à sa volonté de conserver et de gérer de façon durable les milieux humides. Et c'est cette volonté inébranlable qui nous guidera pour la suite des choses", a déclaré M. Arcand, qui décidera bientôt des suites à donner au jugement.

(Le Soleil, 15 mars 2012)

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE - POUR UNE EAU POTABLE DE GRANDE QUALITÉ

**L**e ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, annonce l'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable, qui permettra la prise en compte des récents progrès scientifiques et technologiques en la matière afin de maintenir l'accès des Québécois à une eau potable de première qualité. Le ministre a également rendu public le Bilan de la qualité de l'eau potable au Québec 2005-2009.

(Gouvernement du Québec, 22 février 2012)

### PUBLICATION DU PROJET DE RÈGLE- MENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION

**L**e ministre du MDDEP M. Pierre Arcand, annonce la publication d'un projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection. Ce règlement permettra d'assurer la bonne gestion de l'eau, au bénéfice de la population et des écosystèmes qui en dépendent et permettra de compléter le processus initié par la sanction de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau (Loi sur l'eau), adoptée en 2009 ».

(Gouvernement du Québec, 20 décembre 2011)

### EN FRANCE, LES COÛTS DES POLLU- TIONS AGRICOLES ENFIN CHIFFRÉS

**D**'après le Commissariat général au développement durable (CGDD), le coût induit sur la facture d'eau des particuliers par les pollutions diffuses agricoles est compris entre 640 et 1140 millions d'euros, soit 7 à 12% de cette facture en moyenne nationale.

(Environnement-Magazine.fr, 14 octobre 2011)

## Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008 L'agriculture pèse lourd sur les rivières

Par Jean-François CLICHE, journaliste, Le Soleil, 14 février 2012

**M**algré certaines améliorations, l'agriculture continue de peser lourd sur les rivières du sud du Québec. Selon un rapport gouvernemental publié discrètement au début du mois, les herbicides sont «omniprésents» dans les rivières qui drainent les environs des champs de maïs et de soya, et les pesticides atteignent des concentrations «préoccupantes» dans les cours d'eau ruraux en général.

Le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a des programmes de suivi de la qualité des eaux dans le cadre desquels des centaines d'analyses sont effectuées chaque année. Il fait le point sur l'état de nos cours d'eau environ une fois aux 10 ans et a mis en ligne le 1er février un Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec, 1999-2008; il s'agit du troisième document du genre, après ceux de 1989 et de 1999.

On y apprend que la qualité générale de l'eau de nos rivières était bonne ou satisfaisante pour 64 % des cours d'eau en 2008 - ce qui est une amélioration par rapport au score de 52 % obtenu en 1999. Mais le rapport note aussi que «les rivières les plus dégradées traversent des régions à forte activité agricole». Ainsi, neuf rivières ont obtenu des notes «mauvaises» ou «très mauvaises» - soit 40 points ou moins sur une possibilité de 100 -, dont pas moins de huit coulent dans des régions agricoles. Incidemment, la seule qui fasse exception est... la rivière Saint-Charles, dont le milieu est évidemment considéré comme «urbain».

Dans 65 % des échantillons, ces rivières rurales dépassent la norme du MDDEP pour le phosphore, de 0,03 milligramme par litre. Il s'agit d'une amélioration notable par rapport à la situation qui prévalait en 1999 - soit un dépassement 90 % du temps -, mais par comparaison, ces dépassements ne sur-

viennent que 26 % du temps en milieu urbain et 8 % dans les rivières sauvages...

Un programme de prélèvement de macroinvertébrés benthiques, ces vers et mollusques qui peuplent le fond de l'eau, débuté en 2003, dit essentiellement la même chose : «Plus un territoire est occupé par l'agriculture, plus les macroinvertébrés sont perturbés, lit-on dans le rapport.

En général, les communautés de macroinvertébrés benthiques sont sous le seuil du bon état de santé lorsque les superficies en culture occupent plus de 40 % du bassin versant. [...] À certains endroits, il en résulte une communauté très peu diversifiée, complètement dominée par quelques espèces résistantes.»

Cette faune d'invertébrés sert de nourriture à un grand nombre d'espèces animales - poissons et oiseaux, essentiellement -, et leur disparition entraîne celle d'une bonne partie de la chaîne alimentaire d'un cours d'eau.

### MAÏS ET SOYA

Parmi les cultures qui occasionnent le plus de pollution, le document identifie au premier chef le maïs et le soya. En elles-mêmes, précise-t-on, ces plantes ne sont pas celles qui demandent l'usage le plus intensif de pesticides; les légumes et la pomme de terre sont nettement plus exigeants de ce point de vue. Mais le maïs et le soya occupent de telles superficies - 31 % des terres cultivées au Québec - que même un usage «modéré» de pesticides s'avère très taxant pour l'environnement.

«Les herbicides sont omniprésents dans l'eau des rivières près des champs de maïs et de soya», souligne l'étude. Notons ici que plusieurs herbicides «classiques» ont été remplacés ces dernières années par le glyphosate, un herbicide utilisé avec du maïs génétiquement modifié pour y résister et qui est considéré comme moins dangereux pour la santé humaine que beaucoup d'autres pesticides.

## Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008 L'agriculture pèse lourd sur les rivières

Par Jean-François CLICHE, Le Soleil, 14 février 2012 (suite)

«Il y a encore beaucoup de travail à faire pour avoir des cibles chiffrées et l'implantation de bonnes pratiques agricoles», a commenté Nadine Bachand, chargée de projet en agriculture et pesticides chez Équiterre. «Au Québec, la quantité de pesticides utilisés par une ferme n'est pas réglementée. Il y a des "bonnes pratiques", mais elles sont appliquées sur une base volontaire.»

Pour sa part, Maryse Pelletier, v.-p. de l'organisme écologiste Eau-Secours, s'est réjouie de voir que l'état des eaux de surface s'était amélioré au cours des années 2000, «mais j'aurais de la difficulté à trouver d'autres bons points. Les gouvernements ont tous les outils qu'il faut pour que la qualité de notre eau soit meilleure, mais ils ne les utilisent pas».

### EN BREF

#### Le fleuve stable

Après avoir fait des bonds de géant dans les années 90, la qualité de l'eau du fleuve a cessé de s'améliorer dans les années 2000, lit-on dans le *Portrait 1999-2008*. De bonne qualité en amont de Montréal, le fleuve se dégrade par la suite principalement à cause de la pollution bactériologique (les coliformes fécaux) de la métropole.

«La contamination bactériologique issue de ce secteur commence à s'estomper dans le lac Saint-Pierre, mais demeure perceptible jusqu'à la hauteur de Bécancour», lit-on dans le document. Les autres indicateurs (nitrites-nitrates, phosphore, chlorophylle totale, matières en suspension) ne montrent aucun problème particulier.

#### Algues bleues «de passage»

Les signalements de «fleurs d'eau», ces surproliférations d'algues bleues, ont littéralement explosé de 2004 à 2008, passant de 21 à pas moins de 138. Mais il semble que ce soit plus le signe d'une sensibilité populaire accrue que d'un problème qui empire,

puisque la majorité de ces plans d'eau (61 %) n'ont été touchés qu'une seule année.

Seulement 13 % des lacs ont connu trois années ou plus d'éclosion au cours de cette période, surtout en Montérégie et en Estrie.

#### L'Abitibi paye encore pour le passé

Bien que les mines polluent beaucoup moins qu'avant, la «facture environnementale» que cette industrie a accumulée en Abitibi depuis le début du XXe siècle s'avère si salée que la région la paye encore.

Le MDDEP a analysé l'eau à six endroits autour de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda de 2004 à 2008, et les teneurs en cuivre dépassaient les normes plus de 50 % du temps dans quatre cas. Ces critères étaient dépassés plus de la moitié du temps dans deux stations sur six pour le plomb, et dans une station pour le cadmium, d'après le *Portrait 1999-2008*.

«Les taux d'émission de contaminants ont, dans bien des cas, diminué de 90 % et plus, donc c'est moins un problème. Mais on vit avec des lacs dont le sédiment est très, très contaminé», a indiqué au *Soleil* l'écotoxicologue de l'Institut national de la recherche scientifique Patrice Couture, spécialiste de la contamination par les métaux.

En Abitibi, ajoute-t-il, d'anciennes montagnes de résidus miniers continuent de percoler dans les rivières. De grandes quantités de poussières se sont aussi déposées au fil du temps en certains endroits et n'ont pas encore été complètement lavées par la pluie.

Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999 - 2008



Pour consulter le *Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008*, du MDDEP, suivez le [lien](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/portrait/eaux-surface1999-2008/index.htm) suivant: [www.mddep.gouv.qc.ca/eau/portrait/eaux-surface1999-2008/index.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/portrait/eaux-surface1999-2008/index.htm).



## L'EAU, UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Il faut aujourd'hui nourrir sept milliards de personnes à travers le monde, et probablement deux milliards de plus d'ici 2050. Selon les statistiques, nous consommons de 2 à 4 litres d'eau par jour. La majeure partie de l'eau que nous "buvons" est toutefois contenue dans les aliments que nous mangeons: la production d'un kilo de bœuf, par exemple, requiert 15 000 litres d'eau tandis que celle d'un kilo de blé exige 1 500 litres.

### L'empreinte hydrique

L'eau est indispensable pour toutes les activités humaines: boire, cuisiner, laver, mais aussi produire de la nourriture, du papier, des vêtements, etc. L'empreinte hydrique est un indicateur de l'utilisation directe et indirecte de l'eau que nous consommons. Elle est définie comme le volume total d'eau douce utilisé pour produire des biens et services consommés par un individu, une communauté ou une entreprise.

## Combien de litres d'eau est utilisé pour produire votre nourriture ?



200 Litres



13 Litres



190 Litres



2400 Litres



70 Litres



13 Litres



7000 Litres



185 Litres



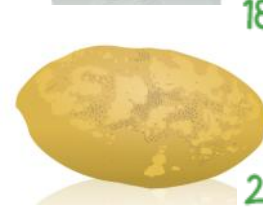
140 Litres



135 Litres



40 Litres



25 Litres

**L**e CBE est l'organisme responsable de la planification, de la concertation et de la conciliation des usages de l'eau ainsi qu'être le chef de file de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle son territoire d'intervention du 1585 km<sup>2</sup> constitué du bassin versant de la rivière Etchemin (1466 km<sup>2</sup>) et de bassins versants situés dans le secteur Est de Lévis (À la Scie, Rouge, Lallemant, Lecours, Ville-Guay).

Sa mission s'appuie sur trois (3) facteurs : la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire du bassin versant, sur la coordination des actions ayant un impact sur l'eau et sur les écosystèmes qui y sont associés, de même que la participation de la population.

Ainsi, le CBE agit en tant que table de concertation auprès des usagers des bassins versants de sa zone d'intervention.

## Conseil de bassin de la rivière Etchemin

584, route Bégin,  
suite 205  
Saint-Anselme, (Québec)  
GOR 2N0

☎ 418.885.0043

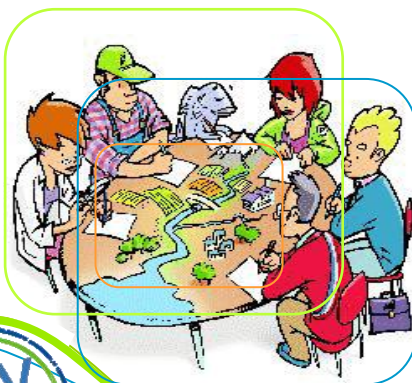
☎ 418.885.1408

✉ cbe@cbetchemin.qc.ca

Sur le WEB :

[www.etchemin.qc.ca](http://www.etchemin.qc.ca)

Ensemble  
soyons une  
source d'agir !



### Membres du conseil d'administration :

#### Secteur MUNICIPAL

Harold Gagnon (MRC Les Etchemins)  
Réal Turgeon (MRC Nouvelle-Beauce)  
Gaétan Patry (MRC Bellechasse)  
Denis Forgues (MRC de Bellechasse)  
Lyse Ratté (Municipalité Saint-Nérée)  
Jean-Pierre Bazinet (Ville de Lévis)

#### Secteur ÉCONOMIE

Marc Théberge, forêt, APBB  
Luce Bisson, agricole, UPA Lévis-Bellechasse  
Guylaine Bergeron, agricole, Syndicat Kennedy  
Vacant, agricole, Syndicat Secteur Beauce  
André Chabot, agricole, Syndicat porcs Qc  
Moïse Cantin, Pisciculture Monts Bellechasse  
Nicole Bilodeau, Saint-Laurent Énergies  
2 postes vacants

#### Secteur ENVIRONNEMENT

Rénald Lemieux, Comité rest. Etchemin  
Hélène Bibeau, Assoc. Lac Pierre-Paul  
François Duchesneau, Amis Vallée St-Laurent  
Denis Brochu, Comité rivière Le Bras

#### Secteur CITOYEN

Denis Vien, citoyen de Saint-Henri  
Jean-Pierre Chabot, citoyenne de Saint-Luc  
Jean-Guy Breton, citoyen de Lac-Etchemin

#### Secteur SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Marc Brochu, Commission scol. Navigateurs  
1 poste vacant

#### Secteur GOUVERNEMENTAL STATUT D'OBSERVATEURS

Annie Goudreau, MAPAQ  
Luc Major, MRNF  
Raphaël Demers, MDDEP  
Simon Castonguay, MAMROT  
Meggy P. Brousseau, MSSS  
Pierre-Michel Vallée, MTQ

**POUR VOS BESOINS ENVIRONNEMENTAUX EN TOUT GENRE, L'ÉQUIPE  
DU CBE VOUS OFFRE  
DES SERVICES SUR MESURE**

Caractérisation et conseil en aménagement de la faune | Caractérisation et conseil en aménagement de bande riveraine | Suivi de la qualité de l'eau | Plantations | Assistance pour de compensation environnementale et faunique | Restauration et mise en valeur de milieux naturels | Mise en place de projets collectifs d'assainissement de cours d'eau | Prévention contre les cyanobactéries | Sensibilisation à la protection de l'eau | Animation scolaire et publique |

**Contactez-nous !**

**418-885-0043**